

## Sexisme au travail : le conseil départemental du Finistère met ses agents en garde



En 2019, une cellule confidentielle d'écoute et de recueil de la parole a été créée pour les agents du conseil départemental, composée d'un médecin, d'un psychiatre et d'assistants sociaux.

**Tolérance zéro. C'est le message que veut faire passer la présidente du conseil départemental du Finistère à ses 3 800 agents concernant le sexisme au travail. C'est la deuxième année que le Département lance cette campagne.**

« Y'a du monde au balcon dis donc ». « Mmmmhh, tu as mis ton joli petit jean ». « Fais-moi un petit café ma jolie ». « C'est de l'incitation au viol, ça ! » « T'as tes règles ou quoi ? » Depuis ce 8 mars 2021, Journée des droits des femmes, voici ce que les 3 800 agents du conseil départemental du Finistère vont pouvoir lire sur des affiches placardées un peu partout au sein des services et sur le site intranet du Département. Il s'agit de la deuxième campagne de sensibilisation de la collectivité contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

En avril 2019 un dispositif interne complet comprenant un protocole écrit, une cellule d'écoute et une campagne de...

Publiée par Conseil départemental du Finistère sur Lundi 8 mars 2021

## **Formations et cellule d'écoute**

« C'est parfois un peu caricatural, mais cela lance le débat sur les agissements, les outrages, les harcèlements ou encore les agressions. Le message est tolérance zéro, personne au conseil départemental ne doit tolérer ces agissements-là », tonne la présidente, Nathalie Sarrabezolles, qui rappelle tout l'engagement du conseil départemental du Finistère pour l'égalité femmes hommes. « Le lancement de cette démarche au sein de notre collectivité remonte au début des années 2000 ».

Et la présidente de rappeler la mise en place de formations obligatoires dans ce domaine pour ses agents ou encore le travail mené avec les chefs de service « afin qu'ils se sentent moins démunis ». En 2019, une cellule confidentielle d'écoute et de recueil de la parole a été créée, composée d'un médecin, d'un psychiatre et d'assistants sociaux. Pour l'heure, elle a eu peu de retours. Mais la présidente assure que toutes ces initiatives ont un mérite, celui de libérer la parole. « Nous avons été confortés par les retours d'agents femmes. Certaines ont pu s'exprimer. D'autres ont réalisé qu'une bise volée ou qu'une main aux fesses était une agression sexuelle. Tout cela casse la spirale du silence. En France, 9 % des femmes ont un rapport non consenti au travail et plus de 30 % font l'objet de violences sexuelles. Le chantier à mener est vaste ».

## **64 % des encadrants sont des femmes**

Sur les 3 800 agents recensés au conseil départemental, 67 % sont des femmes. Ces dernières représentent 62 % des agents de la filière culturelle, 84 % de la filière administrative et 92,5 % de la filière sanitaire et sociale. 63 % des agents de la filière technique sont des hommes.

Reste que si au niveau de l'encadrement supérieur, les femmes tirent sacrément leur épingle du jeu avec 64 % de femmes à des postes d'encadrants, les écarts de salaire moyen demeurent importants. 800 € de plus pour les hommes en catégorie A, et 200 € de plus pour les catégories B et C.

Du côté des élus, la parité est forcément respectée dans la répartition des sièges avec des binômes femme homme par canton depuis 2013. 54 % des membres du bureau et 67 % des conseillers délégués sont des femmes.